



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



46^e CONSEIL DIRECTEUR

57^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., E-U, 26-30 septembre 2005

Point 5.3 de l'ordre du jour provisoire

CD46/23, Add. I, Corrig. (Fr.)
16 septembre 2005
ANGLAIS, ESPAGNOL,
FRANÇAIS et PORTUGUAIS

RAPPORT DE L'UNITE D'INSPECTION CONJOINTE

Veillez remplacer les pages 1 et 2 du document CD46/23, Add. I par les pages ci-jointes.



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



46^e CONSEIL DIRECTEUR 57^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., E-U, 26-30 septembre 2005

Point 5.3 de l'ordre du jour provisoire

CD46/23, Add. I (Fr.)

16 septembre 2005

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DE L'UNITE D'INSPECTION CONJOINTE

1. En décembre 2003, la Directrice de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) a demandé, par l'intermédiaire du Siège de l'OMS, au Corps commun d'inspection du système des Nations Unies de procéder à un examen de l'administration et de la gestion au sein de l'OPS. L'objectif était d'obtenir des opinions indépendantes extérieures qui pourraient fournir des apports des plus utiles à la conception et l'exécution d'efforts visant le renforcement institutionnel de l'OPS. La Directrice a informé les Organes directeurs de sa demande et de la conduite de l'examen et a indiqué qu'elle partagerait les résultats définitifs avec les États Membres de l'Organisation après avoir reçu la note finale du Corps commun d'inspection.
2. L'étude réalisée par le Corps commun d'inspection, pendant la période 2004-2005, couvre plusieurs aspects de l'administration et de la gestion de l'Organisation, et porte sur l'évaluation du système de gestion basée sur les résultats (GBR) à l'OPS par rapport aux points de référence contenus dans « l'Étude de la série de rapports sur la gestion en vue des résultats dans le système des Nation Unies » du Corps commun d'inspection.
3. Le 5 septembre 2005, le Président du Corps commun d'inspection a soumis à la Directrice de l'OPS le rapport intitulé « Revue de l'exécution de la gestion basée sur les résultats à l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) » (voir l'annexe), préparé par les inspecteurs Even Fontaine Ortiz et Muhammad Yussuf. Ce rapport a été produit conformément aux dispositions de l'Article 11, paragraphe 5, du Statut du Corps commun d'inspection et a été soumis à la Directrice de l'OPS pour en faire l'usage qui lui convient. Les inspecteurs ont également recommandé que la Directrice de l'OPS considère de faire suivre la note avec ses commentaires s'il y a lieu, aux Organes directeurs de l'OPS.

4. Nonobstant la courte période de temps entre la réception du rapport final et le 46^e Conseil directeur, la Directrice souhaite mettre à disposition les résultats de la revue effectuée par le Corps commun d'inspection car ils peuvent être utiles pour les délibérations des Organes directeurs sur le renforcement institutionnel de l'OPS.

5. Une analyse détaillée des recommandations contenues dans le rapport et une discussion approfondie au sein du Secrétariat sur les conclusions de la revue sont prévues entre septembre 2005 et janvier 2006. Un plan d'action sera préparé et soumis à la considération des Organes directeurs, pour faire progresser le système de gestion basée sur les résultats dans l'Organisation, en tenant compte des résultats de la revue effectuée par le Corps commun d'inspection. La Directrice présentera des commentaires détaillés sur le rapport au Sous-Comité de planification et programmation au printemps de 2006.

Annexe